

CODE VESTIMENTAIRE 2023-2024

Respect de soi et des autres

Mes vêtements et mes accessoires ne doivent pas porter atteinte à l'intégrité d'une personne (discriminatoire : sexisme, racisme, etc.), avoir des mots ou des dessins à caractère sexuel, faire allusion à la drogue, à l'alcool, présenter des signes de violence, être associés à un phénomène de gang, etc.

Mes parties intimes, mon torse et mon abdomen doivent être couverts par un vêtement.

La jupe, la robe ou le short doivent couvrir le corps jusqu'à la mi-cuisse.

(Un sous vêtement, un vêtement transparent ou un vêtement troué ne couvrent pas adéquatement.)

Les hauts doivent être soutenus par des bretelles.

Les leggings doivent être portés avec un vêtement qui couvre les fesses.



Raisons d'être

Respecter les valeurs de l'école et contribuer au vivre ensemble. Respecter son intimité et celle des autres.

Sécurité

Mon couvre-chef (casquette, capuchon, tuque, bandanas, etc.) doit être retiré à mon entrée dans l'école et laissé dans mon casier.

Raison d'être

Permettre aux adultes d'identifier, à tout moment, toutes les personnes qui circulent dans l'école, et ce, afin d'assurer la sécurité de tous.